RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale exprime toute sa solidarité et sa générosité d'accueil à l'égard des réfugiés qui actuellement sont les victimes de la barbarie en Syrie;

QU'elle prenne acte des inquiétudes légitimes exprimées par la population, de même que par de nombreux élus municipaux et provinciaux, concernant les enjeux liés à la sécurité et à la capacité d'accueil des réfugiés syriens;

QU'elle demande au gouvernement fédéral de dévoiler son plan et ses échéanciers pour recevoir au pays les 25 000 réfugiés, tel que promis, et qu'il assure les provinces que les ressources adéquates seront disponibles;

QU'elle demande au gouvernement fédéral de prendre le temps requis afin de s'assurer de la mise en place des mesures de sécurité et d'accueil appropriées;

QU'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Canada de travailler en étroite collaboration avec les provinces dans le respect des compétences de chacun.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 17 NOVEMBRE 2015.

Québec, ce dix-huitième jour de novembre 2015

MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

